



DECLARATION LIMINAIRE DU SYNDICAT UNSA CD21

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL
DU 26 FEVRIER 2026**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Directeur Général, chers collègues,

Depuis plusieurs mois, l'UNSA CD21 s'investit pleinement dans la refonte du RIFSEEP. Ce chantier, attendu par les agents, exige une analyse technique rigoureuse des métiers et des missions de chacun. Si nous reconnaissons certaines avancées, des points de blocage majeurs, que nous considérons comme des lignes rouges persistent. Des ajustements techniques restent indispensables.

Monsieur le Directeur Général, vous vous êtes engagé dans une démarche de concertation, en excluant tout passage en force, et nous nous en félicitons. Toutefois, l'état actuel des travaux ne permet pas encore à l'UNSA CD21 de donner son aval. C'est pourquoi nous demandons la poursuite des échanges afin d'aboutir à un régime indemnitaire réellement valorisant, qui reconnaisse l'engagement professionnel du plus grand nombre. Nous resterons constructifs, mais extrêmement vigilants face aux écueils qui pourraient léser les agents.

Parallèlement, un autre sujet nous préoccupe gravement : l'optimisation de la masse salariale.

Sous couvert de « gel sélectif », la collectivité opère en réalité des suppressions de postes dans l'ensemble des services. Cette politique a une incidence directe : une surcharge de travail pour les agents en place et une montée significative du mécontentement et du mal-être au sein des équipes.

Paradoxalement, nous voyons fleurir de multiples unités de travail et de nouveaux postes d'encadrement, alors même que les postes dits « d'exécution » sont fréquemment sacrifiés. L'UNSA CD21 exige de la transparence : nous souhaitons connaître précisément le nombre de postes non pourvus à ce jour.

Quel est l'objectif réel de la collectivité ?

S'agit-il de maintenir un service public à la hauteur des attentes des usagers tout en respectant ses agents ? Ou assistons-nous, de façon déguisée, à un plan social invisible visant notamment à remplacer l'humain par l'Intelligence Artificielle ou visant à transférer progressivement certaines tâches au secteur privé ou encore à demander aux agents d'exercer des missions qui ne relèvent pas directement de leur métier ?

Concernant l'IA, on nous répondra qu'elle déchargera certains agents des tâches chronophages ou réduira la pénibilité. Mais ne nous méprenons pas : l'IA ne vient pas seulement « aider », elle vient remplacer. Mesdames et Messieurs les promoteurs de l'IA, ne vous croyez pas immunisés : toutes les strates de la collectivité, y compris l'encadrement, seront un jour ou l'autre impactées.

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, vous vous êtes engagés dans une réduction drastique des effectifs. Quoi qu'on en dise, la déshumanisation du service public est en marche et les impacts sur nos collègues sont déjà une réalité douloureuse.

L'UNSA CD21 ne peut rester impassible face aux alertes de plus en plus nombreuses des agents. Ces derniers s'inquiètent légitimement pour leur avenir tout en subissant une charge de travail sans cesse croissante. Alors que notre société exige un service public toujours plus réactif, adapté et de proximité, il est illusoire de penser que cette mission puisse s'accomplir sans les moyens humains nécessaires.

Il est temps de cesser de considérer ce sujet sous l'unique prisme budgétaire. Si des économies doivent être réalisées, elles doivent s'opérer à tous les niveaux de la collectivité et ne peuvent reposer exclusivement sur le sacrifice de la masse salariale.

Je vous remercie pour votre attention.

Karine MILLE
Secrétaire Générale